

Avis de constitution

SOCIETE « AGRIFORCE IVOIRE »

Siège ABIDJAN - MARCORY, ZONE 4C ; RUE DR
CALMETTE, RESIDENCE DONA , 5ème ETAGE APPT B5., Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2025, et enregistrés le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRIFORCE IVOIRE »

Objet :

- Production Agricole
- Transformation de produits Agricoles
- Import – Export
- Logistique .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN - MARCORY, ZONE 4C ; RUE DR
CALMETTE, RESIDENCE DONA , 5ème ETAGE APPT B5., Lot
0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIABAGATE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05666 du 19/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71619/GTCA/RC/2025 du 19/11/2025

